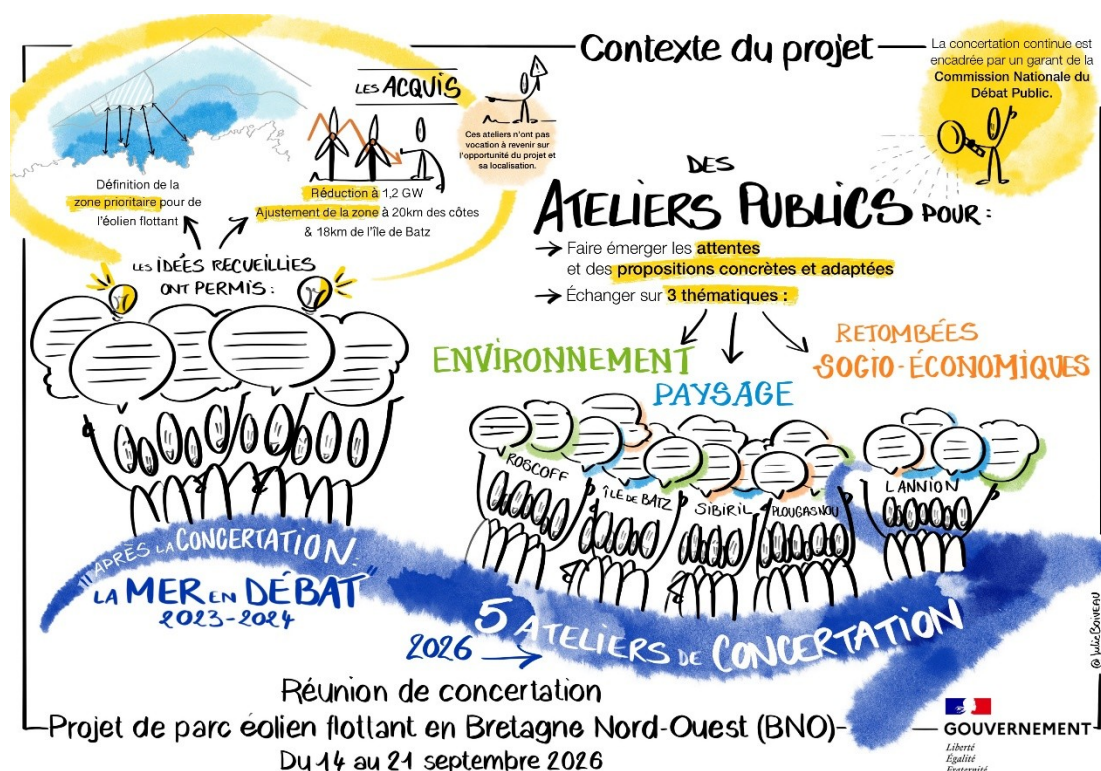


Projet éolien en mer – Bretagne Nord-Ouest

Compte-rendu de l'atelier participatif 3 à Sibiril – 16 septembre 2026 de 18h à 21h. 19 participants.

1. Introduction



Accueil et introduction de Monsieur le maire de Sibiril, Jacques Edern

Le maire remercie les participants pour leur présence et les invite à faire preuve d'écoute pour favoriser les échanges entre eux. Il souligne l'intérêt de la rencontre du soir et de la concertation continue en général, et relève que le projet a déjà évolué. Il invite les participants à poursuivre les échanges autour d'un pot de l'amitié à l'issue de l'atelier.

Accueil et introduction de Madame la sous-préfète, Françoise Plouviez-Diaz

Madame la sous-préfète rappelle que l'atelier s'inscrit dans le cadre de la concertation continue menée à la suite du débat national La Mer en Débat 2023-2024. Les idées recueillies à cette occasion ont permis de définir une zone prioritaire, appelée Bretagne Nord Ouest (BNO), d'une superficie de 235 km², destinée à accueillir le projet de parc éolien flottant à l'horizon 2035.

Elle souligne que ces contributions ont également permis de faire évoluer le projet. Initialement prévu à 2 GW, il est désormais dimensionné à 1,2 GW, ce qui ramène le nombre d'éoliennes d'environ 100 à environ 70. Le positionnement du parc a lui aussi évolué, avec une

implantation située à 18 kilomètres au nord de l'île de Batz et à 20 kilomètres des côtes continentales. Cette zone de 235 km² est intégrée à un appel d'offres engagé par la Commission de régulation de l'énergie. Le lauréat sera désigné en février 2027 par la ministre de l'Énergie.

Madame la sous-préfète insiste sur l'originalité de cet atelier, qui doit permettre à chacun de s'exprimer, au-delà de la seule expression de ses craintes, pour s'approprier les enjeux et faire émerger les attentes du territoire autour de trois grandes thématiques : l'environnement, les paysages et les retombées socio-économiques.

Elle précise que les contributions recueillies seront transmises au lauréat de l'appel d'offres, à RTE ainsi qu'aux garants de la Commission nationale du débat public (CNDP). Elles seront rendues publiques sur le site [Éoliennes en mer](#).

Elle précise que cet atelier n'a pas vocation à revenir sur l'opportunité du projet ni sur sa localisation ni sur la technologie retenue mais vise à recueillir les attentes et les propositions.

Enfin, elle souligne que cette concertation continue est encadrée par le garant de la CNDP, Marc Di Felice qui veille au respect de la transparence et des temps de parole. Elle souligne qu'il n'y aura pas nécessairement de consensus autour des tables : certains participants seront favorables au projet, d'autres y seront opposés. L'objectif est de recueillir l'avis de chacun. Elle appelle donc au respect mutuel, à l'écoute et au débat.

Introduction du garant de la Commission nationale du débat public (CNDP), Marc Di Felice

Marc Di Felice rappelle que la CNDP est une autorité indépendante chargée de défendre le droit des citoyens à disposer d'une information complète et transparente, ainsi qu'à participer aux décisions relatives aux projets pouvant avoir un impact sur l'environnement.

Il explique que la CNDP intervient de deux façons. Avant la décision, elle organise des débats publics : c'est dans ce cadre qu'a été menée la démarche La Mer en Débat, à laquelle plus de 20 000 personnes ont participé. Les réunions publiques organisées autour du projet ont réuni de nombreux participants, qui ont pu exprimer leurs points de vue, à la fois sur le projet lui-même et sur la manière dont le débat était conduit avec toutefois quelques frustrations dues à l'absence de réunion publique dans le Nord Finistère.

Après la décision, la CNDP n'organise plus elle-même la concertation : celle-ci relève alors du maître d'ouvrage. Son rôle consiste néanmoins à veiller à ce que les choses se déroulent dans les meilleures conditions possibles en matière de transparence et de participation. Il précise qu'à ce stade, il n'est donc plus question de débattre de l'opportunité du projet, mais bien des modalités de participation et des conditions de la mise en œuvre du projet.

Il relève que le passage du projet de 2 GW à 1,2 GW constitue une évolution importante rendue possible par les réunions publiques menées en amont et formalisé en tant que recommandation dans son dernier bilan annuel de la concertation continue. D'autres sujets,

comme l'orientation ou l'éclairage, ont également été abordés et pris en compte dans la construction du projet.

Enfin, il présente l'exercice proposé, à savoir le World Café, comme une méthode que la CNDP apprécie particulièrement. Contrairement aux réunions publiques, qui visent d'abord à informer, ce format permet de donner la parole à tous dans un cadre fondé sur le respect et l'écoute.

2. Mise en commun des travaux en sous-groupes (format world café)

Les participants à l'atelier, répartis en 3 sous-groupes, ont travaillé à tour de rôle sur les 3 thèmes proposés (Environnement et biodiversité, Paysage et cadre de vie, Economie et emplois), selon un format world café.

Thématique	Table	Attentes, remarques, craintes	Propositions
Environnement	Table 1	• Importance accordée à la réalisation d'un état initial et d'une étude d'impact. • Intérêt pour les retours d'expérience d'autres projets, notamment concernant leurs effets sur la biodiversité (projet portugais). • Importance de la traçabilité des déchets et du suivi de la qualité des eaux (veiller à la pollution passive). • Préoccupations concernant les effets sur les fonds marins et la biodiversité. • Interrogations sur le ragage, les câbles, les chaînes et les différents types d'ancrage. • Crainte de découvrir certains enjeux environnementaux après le lancement du projet. • Préoccupations concernant les effets sur la faune, la flore et les ressources halieutiques. • Interrogations sur les pollutions potentielles, notamment les plastiques issus des anodes et les PFAS. • Questionnements sur les chiroptères, ainsi	• Réaliser une étude indépendante permettant notamment de comparer les coûts environnementaux des différentes sources de production d'énergie. • Renforcer les études environnementales en amont du lancement des projets. • Assurer un suivi de la qualité des eaux dans la durée. • Mettre en place une traçabilité et un suivi des déchets. • Approfondir l'analyse des effets des différents systèmes d'ancrage. • Renforcer l'information du grand public sur les données environnementales disponibles : mettre l'association Terra Pelagica en relation avec SETEC. • Mobiliser davantage les

		que sur les effets du bruit et du brouillard. • Attention particulière portée aux oiseaux marins, notamment aux fous de Bassan, aux puffins des Baléares et à leurs déplacements. • Interrogation plus générale sur le niveau d'impact environnemental acceptable au regard des bénéfices attendus du projet.	retours d'expérience des parcs existants.
--	--	---	---

Thématique	Table	Attentes, remarques, craintes	Propositions
Les retombées économiques	Table 1	• Le projet est identifié comme pouvant contribuer au développement économique du territoire (port de Roscoff). • Interrogations sur les retombées économiques pour Haut-Léon communauté et l'intérêt financier pour les particuliers. • Questionnement sur le ratio emploi créés/emploi perdus. • Possibilité de générer des revenus et des retombées fiscales pour le territoire. • Interrogations néanmoins sur la répartition effective des retombées économiques et sur leurs bénéficiaires (directement au citoyen ?). Exemple avec le polder du Port de Brest et le barrage de la Rance. • Besoin de rassurer le citoyen sur la possibilité de réaliser le projet et sa fiabilité. Également confirmer qu'il ne sera pas à sa charge. • Préoccupation concernant les conséquences économiques pour la pêche et l'avenir de cette activité en cas de restrictions d'accès à certaines zones. • Interrogation sur les éventuels impacts sur le Brittany Ferries. • Questionnement sur l'impact du projet sur les prix de l'électricité et sur l'utilisation du surplus	• Mettre à disposition un retour d'expérience du parc de Saint-Brieuc. • Expliquer le financement du projet et son impact sur le prix de l'électricité. • Mettre à disposition une évaluation de l'impact sur le Brittany Ferries. • Envisager d'installer la maintenance du parc à Roscoff. • Mobiliser davantage les retours d'expérience des parcs existants.

		(pour de l'hydrogène ?).	
--	--	--------------------------	--

Thématique	Table	Attentes, remarques, craintes	Propositions
Paysage	Table 1	• Les participants ne se déclarent pas opposés par principe aux éoliennes. • L'impact visuel est considéré comme variable selon les communes, les points de vue, la distance et les conditions météorologiques. • Interrogation sur l'impact sur la libre circulation maritime (vers le Royaume-Unis par exemple). • Nécessité de mieux définir et caractériser le paysage, notamment depuis les sites touristiques et les différents lieux de vie. • Interrogations sur le choix de la technologie et des caractéristiques des éoliennes. • Préoccupation concernant la taille des éoliennes et leur présence dans le champ de vision depuis le littoral (« <i>plus c'est gros, plus c'est moche</i> »). • Les représentations du projet (photomontages) sont parfois jugées insuffisamment réalistes, notamment concernant les effets de brume ou de flou. • Enjeu de signalisation lumineuse nocturne et de visibilité depuis la terre. • Importance de prendre également en compte la perception et la représentation du parc depuis la mer. • Crainte de voir les éoliennes qui dépassent derrière l'île de Batz depuis le Pouldu.	• Étudier différentes configurations d'éoliennes, notamment des éoliennes plus petites et plus nombreuses. • Étudier différentes couleurs, notamment le gris ou le glaz, afin d'en mesurer l'effet sur la perception du parc. • Normaliser les photomontages et représentations du projet. • Réinterroger le choix entre éoliennes posées et flottantes. • Simuler plusieurs scénarios de hauteur et d'implantation. • Travailler sur la signalisation lumineuse afin d'en limiter les effets depuis la terre. • Rechercher la meilleure implantation au regard des perceptions depuis la mer et le littoral. • Supprimer le poste électrique en mer si choix du courant alternatif.

3. Conclusion

Madame la Sous-préfète remercie les participants pour la qualité et la sérénité des échanges. Elle invite les participants à se retrouver autour d'un buffet et leur précise qu'ils peuvent consulter la synthèse graphique de l'atelier (cf. ci-dessous).

